

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 15

Artikel: Une visite rendue
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196191>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

souvent d'espions dans les querelles intestines de la chevalerie).

Le « chanteur nomade » (troubadour) formait une honorable exception. C'était un hôte partout bien vu, à la cour des princesses, dans les châteaux des chevaliers, de même que dans les tavernes des villes.

C'étaient des hommes âgés, à la taille imposante, à la longue barbe flottante, qui voyageaient sur des chevaux bien harnachés, tenus en bride par un jeune homme.

N'oublions pas les « écoliers nomades », quoique ceux-ci n'appartissent pas à proprement parler au « peuple ambulant ». C'étaient des étudiants ayant quitté l'Université de leur plein gré ou à la suite de quelque mauvais tour, et, suivant l'esprit de ce temps-là, courant le monde à la recherche d'aventures.

Jeunes, spirituels, maniant adroitement la plume, ils étaient fort bien accueillis chez les chevaliers, peu au fait de l'art de lire et d'écrire. Eux aussi finirent par disparaître, emportés par la marche rapide du temps.

Les siècles se passèrent. A l'origine des grandes foires de Leipzig, Francfort, etc., nous rencontrons des gens gagnant leur vie de différentes façons : nous voyons des danseurs de corde, des panoramas, des carousels, très primitifs, il est vrai.

Le renom des saltimbanques était devenu meilleur, cependant la population ne leur témoignait pas beaucoup de sympathie, les préjugés contre eux s'étant transmis de génération en génération.

Depuis cette époque, les industriels nomades ont continuellement progressé, aussi bien sous le rapport matériel que sous celui de l'intelligence et de la moralité.

Les tentes rudimentaires, clouées sur des perches inégales, les charrettes misérables, éventrées, sales, recouvertes en toile, ont presque disparu, sauf en France. A la place, on voit dans les fêtes des baraqués boulonnées, bien construites, ornées de peintures parfois soignées, brillamment éclairées au gaz ou à l'électricité. Il n'est pas rare qu'une machine à vapeur suive l'établissement, qui possède son courrier et s'annonce dans les journaux.

Quant aux voitures d'habitation, ce sont parfois des bijoux de confort et d'élégance, avec exceptions, bien entendu.

Ajoutons que les saltimbanques ont maintenant leur journal à eux, *La Comète*, qui s'édite à Pirmasens et paraît trois fois par mois. Elle donne des renseignements complets sur le séjour de chaque établissement, sur les fêtes qui doivent avoir lieu en Suisse, en France et en Allemagne. La page d'annonces renferme les offres et les demandes d'emploi, baraques à vendre ou à louer, etc.

Comment meurt une planète.

Un astronome distingué, M. Percival Lowell, très connu aux Etats-Unis où il dirige l'Observatoire de Flagstaff, dans l'Arizona, vient de faire, après de longs calculs et de patientes observations, une découverte extrêmement curieuse relative aux planètes Mercure et Vénus, les plus rapprochées du soleil, comme chacun sait. Conformément aux théories émises précédemment par Schiaparelli, Perrotin et Terby, théories non encore prouvées, M. Lowell a établi d'une façon positive que ces deux planètes ne tournaient plus autour de leur axe et par conséquent présentaient toujours à l'action du soleil le même hémisphère.

Ce phénomène s'est déjà produit, on ne l'ignore pas, pour la lune, dont nous ne voyons qu'un côté et qui parcourt le ciel figée dans une immobilité de mort.

Il s'ensuit que la partie des planètes qui regarde le soleil, aujourd'hui et depuis longtemps complètement torréfiée, présente au télescope l'apparence d'un désert aride, stérile et sans vie, tandis que l'autre partie, à jamais plongée dans la nuit, s'est peu à peu refroidie et recouverte d'une couche épaisse de glace, comme, sur la terre, les régions désolées du pôle.

Vénus et Mercure sont donc bien deux planètes absolument mortes. Mais comment ont-elles cessé de tourner sur leur axe ?

M. Lowell explique ce phénomène par l'action des marées qui, depuis l'origine du monde, a sans cesse tendu à ralentir le mouvement de rotation de tous les corps célestes. A l'aide de calculs très savants, il démontre que Mercure, d'abord, s'est petit à petit immobilisé, puis est venu le tour de Vénus,

un peu plus éloignée du soleil que la planète précédente. Maintenant, c'est la terre dont les marées retardent graduellement la rotation. La durée du jour était au commencement, du moins les astronomes les plus autorisés nous l'affirment, de deux heures et quarante et une minutes. Aujourd'hui, le mouvement de rotation s'étant ralenti, la durée du jour est de vingt-quatre heures. Elle ira toujours en augmentant.

Et quand elle aura atteint 8,760 heures — dans deux ou trois millions d'années, — la Terre ne tournera plus qu'une fois sur son axe en 365 jours, l'hémisphère constamment exposé aux rayons solaires sera devenu comme un immense désert calciné et torride, tandis que l'autre face, condamnée à la nuit éternelle, ressemblera à ces vastes solitudes arctiques glacées et stériles où les animaux eux-mêmes et les plantes ne peuvent plus vivre, faute d'un peu de lumière.

C'est ainsi, d'après les prévisions scientifiques de M. Lowell, que finira notre planète.

(Petit Parisien.)

Une visite rendue.

Le Genevois aime les fêtes et les parties de plaisir. Le dimanche, si le temps est beau, la ville reste presque déserte. Dès le grand matin, des groupes de bijoutiers, d'horlogers, de graveurs et autres industriels se mettent gaiement en route. Sur tous les sentiers des environs, les promeneurs abondent, et chemins de fer, bateaux à vapeur, voitures, transportent une foule non moins grande, pour des excursions plus lointaines.

L'un des sites les plus recherchés est le Salève, d'où l'on domine toute la vallée du Rhône, depuis le Fort de l'Écluse jusqu'au lac, panorama splendide qu'animent de nombreux villages, de charmantes villas et les capricieux méandres de l'Arve et du Rhône.

De l'autre versant, on jouit de l'aspect pittoresque des forêts de sapin, des bois de châtaigniers, des vertes pelouses et du magnifique panorama du Mont-Blanc.

De nombreux promeneurs se dirigent volontiers vers le vignoble de La Côte, où ils prétendent tous avoir des connaissances. Et comme les habitants de cette riche contrée ne se font guère prier pour montrer leurs grandes caves aux visiteurs, les connaissances deviennent facilement des amis.

Un graveur de la rue du Rhône avait été si bien reçu par un vigneron de Bégnins, il avait trouvé son vin si bon, qu'en le quittant, il lui fit promettre de venir lui serrer la main à la première occasion qu'il l'amènerait à Genève.

Le vigneron se souvint de cette aimable invitation, et, quelques mois plus tard, il frappa à la porte de l'atelier de la rue du Rhône, où il trouva le graveur fort affairé et paraissant avoir quelque peu oublié la cave de Bégnins. Après quelques préliminaires, sa course à la Côte lui revint en mémoire : « Ah ! c'est vous ?... s'écria-t-il, tiens, je ne m'y souvenais plus... Eh ben, vous savez, l'ami, fit-il en regagnant son tabouret de travail, quand vous voudrez boire un verre, dites-zy. Et le vigneron de parcourir l'atelier où s'étaient maintes boîtes de montres et fonds de cuvettes, en répétant assez fréquemment ce monosyllabe : zy... zy... zy...

Le graveur se retournait de temps en temps, ne comprenant rien à ce mystérieux langage.

Et l'autre de répéter : zy... zy... zy.

— A qui diable en avez-vous ? fit le Genevois étonné.

— Faites estuse, monsieur... Vous savez... vous m'avez dit que quand je voudrais boire un verre il fallait dire zy.

— Ah ! Dieu me damne, expliquez-vous... Euphrosine, apporte donc une bouteille de Crêpi pour l'ami de Bégnins.. tu sais, l'ami du Pays de Vaud, là-bas.

Cilia de la mère-grand.

Ma mère-grand no contavè dái tant ballé z'histoires que vu, à mon too, vo z'ein contà iena ora que su grand-père; onna tota vretablia, oï ma fai, kâ la mère-grand la de.

Cilia tant nouna grand-mère étai zao z'u sailtaité dê Velâ-lâi-Blâmont, en France, proutzé... atteindè-vo vâi... proutzé dê Mont... dê Mont-Bet... atteindè pi, atteindè pi... proutzé dê Mont-Bet-ia; oï, lê bin cein. Lé on payi io fâ rudo frâi ein hivai; lâi fâ dái tant fortès cramenes que lê lão vignont verounâ aoto dái z'êtrablios et dâi z'éboitons, tantia que la né dê tzalande, l'an septant'ion dê l'autro siècle, l'avions medzi duës tchivrèz et la maiti d'na fenna dèvant qu'on s'en fuss'apèçu; lè la vretâ que vo dio.

L'ai ia assebin, per lê d'amont, on patozi tant molézi à comprendre que faut lo traduire tot coumeint lo tutche. Tzi no, quand lo Grand-Abran dit : Onna ganguelhe, onna gaupa, onna pernetta, onna fémalla, onna grachâosa, onna damuzala ào bin onna galéza modze, n'ia pas fauta dê traduire, on sâ cein que vao deré. Quand lo gringalet à Nâquoué s'ezcang'avoué lo daderidou dê Taquenet, et que diont : Lè bin veré. — N'est pas veré. — Tê dio qu'oï. — Tê dio qu'na. — Chefâ ! — Nefâ ! — Vao-tou frêmâ que l'est la vretâ ? — Kâise-tê, dzeinlhao. — Na que ne vu pas mè kâisi; diabe mè rontè lo cou se ne lâ pas vu, et lâi yé de... — Se te redis pipette, tê toto 'na motcha!... On comprend rudo bin cé leingadzo; l'est tot plliési dê l'ouïre, et cein fâ recappâ tot lo mondo : na pas cé bougrou dê patois *français* que nion ne sâ, que nion ne comprend, que nion ne l'ouï sein sâ deré qu'te çosse ? dâo tutche ? dê l'anglais ? ào bin d'ao terratchu ? ne m'ein parlâ pas !

Mâ po ein reveni ào conto dê ma mère-grand — que n'est pas 'na gandoise, pardi na — lo vouaitzé tau que la bouna villie lo desâi.

On dzo, dein on veladzo dê son payi, à n'hâoretta dê Velâ-lâi-Blâmont, lo maire — qu'est don coumeint tzi no lo syndico — fâ senâ lo coumon ; l'étai lo sailli-frou, on coumeincivâ à focherra, à vouâigni. Faut assebin vo deré que cein sâ passâvè dèvant la granta révoluchon dê houetanta-nâo ; lè païsans français étions dein 'na granta misère.

Quand tot lo veladzo fut que : lê z'hommos, lè fennès, lè z'einfants, et mimameint lè dze nellhès et lè borrès, lo maire lâo fa :

— Atiutâdè, mè z'amis, vo sédè trè-ti que no sein destra pourros, que l'ardzein est molézi à gagni, que lo rai fâ payi lê z'einpouts sein vouâiti se lâi ia auquîe dans la catzetta dâi pourrâs dzeins. Ora, vo séd'assebin que dein la Bliblia — qu'est lo lâivro dâo bon Dieu — lâi a cosse : « Tu récolteras ce que tu as semé. »

Adon on Ancien preind la parola : Lè la vretâ, kâ demeindzo ma fenna... — Kâisi-vo, l'Ancien, lâi fâ onna pourra villie qu'étai à pi-dè-tzau dein lo paccot, lessidè devesâ lo maire.

Stuce repreind : S'on pâo recouilli cein qu'a étâ sennâ, no faut plliantâ dâi truffès couâîtes po recouillir dâi truffès couâîtes. — Bravo ! monsu lo maire... — Kâisi-vo lê, refâ la villhe. — Vo sédè bin ti guïero faut dê bout po couâir lè truffès et onco bin mi po couâir lâi caions ein hivai, dèvant dê lè tiâ. Crâidè-mè, no faut esayi sti ian dê plliantâ des truffès couâîtes, kâ no...

La mima villhe lâi copè lo subliet ein de-seint : Coumeint faut-te lè plliantâ clliâo truffès couâîtes ? Totès riondès ? plliounaiès ? ein quattro bocons ? Faut-te lâi mettrè dê la sau ?

Lo maire lâi fâ : « Couâidè-lè coumeint po lè caions, dèvant dê vo cutzi. »

Adon dâibrâmaiès dâo tonnerro, dâi cris : Vive lo maire ! vivent lè municipaux ! firont fottrè lo camp ai polalhiès, et tot lo mondo s'en fut à